

pour échapper à la prison et, à l'exemple de plusieurs de ses plus illustres prédécesseurs, prendre le bâton de pèlerin et le chemin de l'exil.

Eh bien ! c'est précisément dans ces circonstances si difficiles qu'éclate, dans ces admirables encycliques, la grande voix de Léon XIII ; qu'elle se fait entendre d'une extrémité du monde à l'autre, et qu'elle arrive ainsi aux oreilles de tous, aux fidèles et aux infidèles.

Les journaux ont publié partout ces précieux documents. Nos Seigneurs les évêques, avec toute l'autorité de leur haute mission, les ont expliqués et commentés dans leurs lettres pastorales. Les revues catholiques se sont efforcées d'en dégager et d'en vulgariser, dans l'intérêt de tous, les enseignements les plus pratiques. Les hérétiques eux-mêmes et les incroyants, — ceux du moins qui, dans une certaine mesure, sont restés fidèles aux principes sociaux, — en ont fait l'éloge. Seule, la presse sectaire, dirigée ou rédigée par des juifs, a fermé ses yeux à cette lumière et son cœur à cet épanchement de charité chrétienne et, en Italie surtout, a fait résonner une note discordante et criarde.

Le CANADA-FRANÇAIS veut aujourd'hui mêler son humble voix à toutes celles qui, à l'occasion des dernières encycliques, ont présenté à N. T. S. P. le Pape de si éloquents témoignages de leur admiration et de leur reconnaissance. Nous jetterons un coup d'œil rapide sur l'Encyclique *De Humana libertate*, puis nous étudierons la Lettre aux Evêques du Brésil "*In plurimis maximisque pietatis significationibus*", où Léon XIII traite la question de l'esclavage.

I

La liberté est le propre des êtres qui ont reçu la raison en partage. Elle confère à l'homme une très haute dignité, "car elle le met entre les mains de son conseil", de sorte qu'il devient le maître de ses actes.¹

Mais de l'usage de cette sublime prérogative, "de ce don excellent entre tous les autres,"² peuvent naître, pour les individus et pour les sociétés, les plus grands maux comme les plus grands biens. Cela étant le côté pratique de la question, nous considérerons la liberté sous le rapport moral seulement.

1. Ecclé., XIII, 14.

2. Encycl. *De libertate humana*.